

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :

2 861 305

(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national :

03 12359

⑤1 Int Cl⁷ : A 61 K 35/78, A 61 K 7/48, A 61 P 17/02

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 22.10.03.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 29.04.05 Bulletin 05/17.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : AHMED NIDAL — FR et KHURFAISH
MOHAMMAD — JO.

⑦2 Inventeur(s) : KHURFAISH MOHAMMAD.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) :

⑤4 BAUME ROUGE TRAITANT LES BRULURES LEGERES ET GRAVES PREMIER, SECOND ET TROISIEME
DEGRE.

⑤7 L'invention a pour objet un baume rouge qui traite tous
les types de brûlures du stade léger au stade grave 1^{er},
2^{ème} et 3^{ème} degré.

Ce baume utilise :

- Des huiles végétales émoullientes, nourrissantes et ré-
paratrices de l'épiderme.

- Des agents protecteurs et/ou régénérateurs membra-
naires.

- Des plantes immunostimulatrices et cicatrisantes.

- Des agents antiseptiques.

Ce baume ne laisse aucune cicatrice sur la partie brûlée
dans 75 à 90 % des cas même les plus graves et ne présen-
te aucune toxicité en cas d'ingestion.

FR 2 861 305 - A1



REPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL

de la

PROPRIETE INDUSTRIELLE

**Pas de dessin
pour cette publication**

M^s AHMED NIDAL
42, Rue KARL MARX
78800 Houilles

le chef du département des Brevets

objet: Demande de Prolongation
N°: 0312359000

I.N.P.I. PARIS
D.B
16/08/2004 - 745 972

03/12359

Madame,

Je souhaite par la présente lettre vous demander de bien vouloir prolonger le délai de 3 Mois que vous avez précisé dans votre dernière lettre pour nous permettre de faire les modifications nécessaires.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes Sincères Respects.

AHMED NIDAL.



**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FA 644587
FR 0312359

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	US 6 406 706 B1 (HAQUE AZEEZ U ET AL) 18 juin 2002 (2002-06-18) * colonne 2, ligne 66 - colonne 3, ligne 7 * * colonne 4, ligne 18 - ligne 66 * -----	1-8	A61K35/78 A61K7/48 A61P17/02
X	EP 0 123 637 A (SOTO LUCIEN) 31 octobre 1984 (1984-10-31) * page 2, ligne 6 - ligne 18 * * page 3, ligne 32 - page 4, ligne 17 * -----	1,4-8	
Y	DATABASE WPI Section Ch, Week 200337 Derwent Publications Ltd., London, GB; Class B04, AN 2003-382647 XP002283836 & CN 1 387 881 A (GE S) 1 janvier 2003 (2003-01-01) * abrégé * -----	1-8	
Y	DATABASE WPI Section Ch, Week 199441 Derwent Publications Ltd., London, GB; Class B04, AN 1994-329941 XP002283837 & JP 06 256203 A (KUGA M) 13 septembre 1994 (1994-09-13) * abrégé * -----	1-8	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7) A61K A61P
Y	PATENT ABSTRACTS OF JAPAN vol. 1998, no. 05, 30 avril 1998 (1998-04-30) & JP 10 001441 A (TENDOU SEIYAKU KK), 6 janvier 1998 (1998-01-06) * abrégé * -----	1-8	
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
9 juin 2004		Bochelen, D	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

1

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0312359 FA 644587**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **09-06-2004**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 6406706	B1	18-06-2002	US 6132756 A	17-10-2000
			US 5945116 A	31-08-1999
			EP 1059086 A1	13-12-2000

EP 0123637	A	31-10-1984	FR 2544984 A1	02-11-1984
			AT 31020 T	15-12-1987
			DE 3467701 D1	07-01-1988
			EP 0123637 A1	31-10-1984

CN 1387881	A	01-01-2003	AUCUN	

JP 6256203	A	13-09-1994	AUCUN	

JP 10001441	A	06-01-1998	AUCUN	

BAUME ROUGE TRAITANT LES BRULURES : LEGERES ET GRAVES PREMIER, SECOND ET TROISIEME DEGRE

L'invention a pour objet un baume rouge qui traite tous les types de brûlures du stade léger au stade grave 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré.

Ce baume utilise :

- Des huiles végétales émoullientes, nourrissantes et réparatrices de l'épiderme.
- Des agents protecteurs et/ou régénérateurs membranaires.
- Des plantes immunostimulatrices et cicatrisantes.
- Des agents antiseptiques.

Ce baume ne laisse aucune cicatrice sur la partie brûlée dans 75 à 90 % des cas même les plus graves et ne présente aucune toxicité en cas d'ingestion.

L'invention a pour objet un baume rouge qui traite toutes les brûlures : 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} degré. Les gels, baumes ou autres compositions ont plusieurs fonctions pour agir sur les brûlures superficielles, une fonction mécanique qui crée une barrière de protection et une fonction anti-inflammatoire et n'ont aucune efficacité sur les brûlures graves contrairement au baume rouge.

Il existe quelques produits sur le marché actuellement :

BRULEX (marque déposée)

Pommade de traitement des brûlures superficielles à base de Phénazone (antipyrine, anti-inflammatoire et antalgique), oxyde de zinc (cicatrisant, anti-irritant), salicylate de sodium (anti-inflammatoire) et baume du Pérou (anti-inflammatoire).

L'efficacité anti-inflammatoire est certaine mais on note la présence de produits sensibilisants, comme le baume du Pérou et le phénol, et potentiellement neurotoxiques.

BEPANTHENE (marque déposée) 5% onguent :

Forme topique d'administration de l'acide panthothénique, précurseur du coenzyme A et point de départ de la synthèse des acides gras, comme l'acide palmique, du cholestérol et des prostaglandines. L'acide palmitique est à l'origine de l'une des familles des acides gras polyinsaturés, qui joue un rôle régulateur important dans la sécheresse cutanée et ses manifestations d'irritation, sans action anti-inflammatoire.

BIAFFINE (marque déposée TROLAMINE)

Emulsion (huile dans eau) à base de trolamine (triéthanolamine), base faible et d'alginate de triéthanolamine de sodium dont les rôles sur la physiologie cutanée ne sont pas déterminants.

La valeur anti-érythémateuse et anti-inflammatoire de la préparation peut être due à la présence de perhydrosqualène, agent anti-irritant et fortement hydratant et à la présence d'huile d'avocat riche en insaponifiable à activité adoucissante.

Le reste des composants est tout à fait classique pour une émulsion savon standard.

Ces composants sont dénués de toute activité cutanée et le sens huile dans l'eau de l'émulsion ne permet pas d'envisager un important effet oclusif isolant et réhydratant.

L'état de la technique peut être défini également par les brevets suivants :

- FR-2.454.303 : L'invention concerne une composition pharmaceutique à base de povidone iodée et de sucre. La composition selon l'invention comprend des mélanges de : un agent antifongique antibactérien, tel que la povidone iodée, du sucre et un support approprié. Ces mélanges sont pratiquement non allergènes, ont d'excellentes propriétés de cicatrisation lorsqu'ils sont appliqués sur des brûlures ou des plaies ouvertes, et servent de barrière efficace contre le développement d'un tissu neuf dans un pansement de gaze ou similaire.
- EP-258.481 : Utilisation d'un ester d'acide de la vitamine A et d'alpha-tocophérol pour la préparation d'un médicament applicable topiquement pour le traitement des plaies, ulcères de brûlures, ulcères dermiques chez les malades atteints de rhumatismes, gelures et de zonas.

L'invention de ce baume rouge se distingue par rapport aux différents produits cités par :

- 1° La présence d'un agent antiseptique.
- 2° L'existence d'une substance qui enrobe l'organe brûlé en le protégeant contre les bactéries : action antibactérienne.
- 3° La présence d'une substance qui atténue fortement l'inflammation par stimulation du système immunitaire surtout chez des brûlés qui sont diabétiques.
- 4° Durant tout le traitement, aucune toxicité ne se manifeste chez les patients brûlés malgré le passage des différents produits dans le sang : tolérance totale.
- 5° La présence d'un agent anesthésiant de l'organe ou de la zone brûlée.
- 6° La disparition totale des cicatrices, dans 75-90% des cas pour les brûlures de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré.
- 7° La non toxicité du baume en cas d'ingestion suite à application sur le visage, car ce baume ne contient aucune matière toxique.

8° La dispense de bandage en cas de brûlure du visage : application à l'air libre.

Selon un mode de réalisation, la composition du baume rouge traitant les brûlures de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré superficielles et profondes, est la suivante :

- * **Huile d'olive: (Olea europaea)** Aseptisante, émolliente et adoucissante.
- * **Huile de sésame:** Reconstructrice et régénératrice de l'épiderme.
- * **Cire d'abeille:** Action protectrice contre les bactéries par enrobage de la partie brûlée.
- * **Cire blanche:** Renforcement et maintient du poil lors des desquamations cutanées.
- * **Santal Rouge (Red Sandalwood) (pterocarpus santanilas):** Donne la coloration rouge, assèche les brûlures et inhibe les sécrétions purulentes.
- * **Rheum Ribes:** Renforcement du système immunitaire et évite l'infection chez les diabétiques brûlés.
- * **Acide borique (H3BO3) :** Puissant antiseptique.
- * **Epsom Salt (sulfate de magnésium hydraté MG2SO4.7H2O) :** favorise l'asepsie.

9° Ce baume contient trois huiles :

Une huile à la fois occlusive, anti-inflammatoire et immunostimulatrice.

De l'huile d'olive qui a une action antiseptique grâce à la présence d'alcool, hydrate, relipidie et adoucit la peau brûlée

De l'huile de sésame qui est émolliente et permet de nourrir l'épiderme.

10° Le baume rouge traitant selon la revendication 1 par le fait que la cire d'abeille adoucit la peau brûlée et l'isole contre les infections bactériennes. La cire blanche renforce le poil lors de desquamations cutanées. Ce baume favorise l'oxygénation des cellules.

11° Ce baume rouge a également d'autres applications : Hémorroïdes externes, crevasses, brûlures superficielles suite à exposition au soleil, la galle touchant le visage .

12° Baume rouge traitant selon les revendications 1, 2, 3, 4 et 5 par le fait qu'il est utilisé lors de brûlure de visage selon le mode d'emploi suivant :

- a) Appliquer le baume rouge sur tout le visage et laisser agir pendant 24 heures.
- b) Essuyer délicatement et ôter la totalité du baume à l'aide d'une gaze stérilisée.
- c) Refaire les étapes a et b pendant 5 à 7 jours, après cela on peut laver le visage avec du savon ou autres.
- d) Ne pas s'exposer au soleil dès apparition de guérison et boire suffisamment.

REVENDICATIONS

1. Baume rouge traitant les brûlures de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré utilisant :

- Une huile dont la fonction est à la fois occlusive, anti-inflammatoire et immunostimulatrice.
- Un agent anesthésiant.
- Des huiles végétales émoullientes, nourrissantes et réparatrices de l'épiderme.
- Des agents protecteurs et/ou régénérateurs membranaires.
- Des plantes immunostimulatrices, anti-inflammatoires et cicatrisantes.
- Des agents antiseptiques
- Cire d'abeille et cire blanche.

2. Baume rouge traitant selon la revendication 1 par le fait que les huiles végétales sont l'huile d'olive et l'huile de sésame.

L'huile d'olive hydrate, relipidie et adoucie la peau brûlée. Elle présente une action antiseptique grâce à la présence d'alcool.

L'huile de sésame est émoulliente permet de nourrir et de réparer l'épiderme.

3. Baume rouge traitant selon la revendication 1 par le fait que les plantes utilisées sont Rheum ribes et Red sandalwood.

- Red Sandalwood (pterocarpus santanilas): Donne la coloration rouge, assèche les brûlures et inhibe les sécrétions purulentes.
- Rheum Ribes: Renforcement du système immunitaire et évite l'infection chez les diabétiques brûlés.

4. Baume rouge traitant selon la revendication 1 par le fait que la cire d'abeille adoucie la peau brûlée et l'isole contre les infections bactériennes. La cire blanche renforce le poil lors de desquamations cutanées.

5. Baume rouge traitant selon les revendications 1, 2, 3 et 4 par le fait qu'il présente une tolérance totale et pas de toxicité suite à ingestion lors d'applications sur le visage. Ce baume rouge s'applique sans bandage donc à l'air libre favorisant l'oxygénation des cellules.

6. Baume rouge traitant selon les revendications 1, 2, 3, 4 et 5 par le fait qu'il ne laisse aucune cicatrices sur le visage dans 75-90% des cas pour des brûlures de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré.

7. Ce baume rouge selon la revendication 1 a également d'autres applications :

- Hémorroïdes externes.
- Crevasses.
- Brûlures superficielles suite à expositions au soleil.
- La gale qui touche le visage.

8. Baume rouge traitant selon les revendications 1, 2, 3, 4 et 5 par le fait qu'il est utilisé lors de brûlure de visage selon le mode d'emploi suivant :

- a) Appliquer le baume rouge sur tout le visage et laisser agir pendant 24 heures.
- b) Essuyer délicatement et ôter la totalité du baume à l'aide d'une gaze stérilisée.
- c) Refaire les étapes a et b pendant 5 à 7 jours, après cela on peut laver le visage avec du savon ou autres.
- d) Ne pas s'exposer au soleil dès apparition de guérison et boire suffisamment.

ABREGE

BAUME ROUGE TRAITANT LES BRULURES : LEGERES ET GRAVES PREMIER, SECOND ET TROISIEME DEGRE

L'invention a pour objet un baume rouge qui traite tous les types de brûlures du stade léger au stade grave 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré.

Ce baume utilise :

- Des huiles végétales émoullientes, nourrissantes et réparatrices de l'épiderme.
- Des agents protecteurs et/ou régénérateurs membranaires.
- Des plantes immunostimulatrices et cicatrisantes.
- Des agents antiseptiques.

Ce baume ne laisse aucune cicatrice sur la partie brûlée dans 75 à 90 % des cas même les plus graves et ne présente aucune toxicité en cas d'ingestion.

REMISE DES PIÈCES DATE 22 OCT 2003 LIEU 75 INPI PARIS N° D'ENREGISTREMENT NATIONAL ATTRIBUÉ PAR L'INPI 0312359 DATE DE DÉPÔT ATTRIBUÉE PAR L'INPI		1 NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE À QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE AHMED NIDAL 42, Rue Karl Marx 78800 Houilles	
Vos références pour ce dossier (facultatif)		<input type="checkbox"/> N° attribué par l'INPI à la télécopie	
2 NATURE DE LA DEMANDE		Cochez l'une des 4 cases suivantes	
Demande de brevet <input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Demande de certificat d'utilité <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Demande divisionnaire <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
<i>Demande de brevet initiale</i> N° _____ Date _____		<input type="checkbox"/>	
<i>ou demande de certificat d'utilité initiale</i> N° _____ Date _____		<input type="checkbox"/>	
Transformation d'une demande de brevet européen <i>Demande de brevet initiale</i> N° _____ Date _____		<input type="checkbox"/>	
3 TITRE DE L'INVENTION (200 caractères ou espaces maximum) Baume Rouge Traitant les Brulures legeres et graves Premier, second et troisieme degre.			
4 DÉCLARATION DE PRIORITÉ OU REQUÊTE DU BÉNÉFICE DE LA DATE DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE ANTÉRIEURE FRANÇAISE		Pays ou organisation _____ N° _____ Date _____ Pays ou organisation _____ N° _____ Date _____ Pays ou organisation _____ N° _____ <input type="checkbox"/> S'il y a d'autres priorités, cochez la case et utilisez l'imprimé «Suite»	
5 DEMANDEUR (Cochez l'une des 2 cases)		<input type="checkbox"/> Personne morale <input checked="" type="checkbox"/> Personne physique	
Nom ou dénomination sociale Prénoms Forme juridique N° SIREN Code APE-NAF		AHMED NIDAL _____ _____ _____	
Domicile ou siège Rue Code postal et ville Pays		42, Rue Karl Marx 78800 Houilles France	
Nationalité N° de téléphone (facultatif) Adresse électronique (facultatif)		Palestinienne 01.39.14.66.58 N° de télécopie (facultatif) nideloma@yahoo.com <input checked="" type="checkbox"/> S'il y a plus d'un demandeur, cochez la case et utilisez l'imprimé «Suite»	

Réservé à l'INPI

REMISE DES PIÈCES

DATE **22 OCT 2003**

LIEU **75 INPI PARIS**

N° D'ENREGISTREMENT **0312359**
NATIONAL ATTRIBUÉ PAR L'INPI

DB 540 W / 300301

Vos références pour ce dossier :
(facultatif)

6 MANDATAIRE

Nom
Prénom
Cabinet ou Société

**AHMED
NIDAL**

N ° de pouvoir permanent et/ou
de lien contractuel

Adresse

Rue

421 Rue Karl Marx

Code postal et ville

75800 Houilles

N° de téléphone *(facultatif)*

01.39.14.66.56

N° de télécopie *(facultatif)*

Adresse électronique *(facultatif)*

nidaloma@yahoo.com

7 INVENTEUR (S)

Les inventeurs sont les demandeurs

Oui

Non **Dans ce cas fournir une désignation d'inventeur(s) séparée**

8 RAPPORT DE RECHERCHE

Uniquement pour une demande de brevet (y compris division et transformation)

Établissement immédiat
ou établissement différé

Paiement échelonné de la redevance

Paiement en deux versements, uniquement pour les personnes physiques

Oui

Non

**9 RÉDUCTION DU TAUX
DES REDEVANCES**

Uniquement pour les personnes physiques

Requête pour la première fois pour cette invention *(joindre un avis de non-imposition)*

Requête antérieurement à ce dépôt *(joindre une copie de la décision d'admission pour cette invention ou indiquer sa référence) :*

Si vous avez utilisé l'imprimé « Suite »,
indiquez le nombre de pages jointes

1

**10 SIGNATURE DU DEMANDEUR
OU DU MANDATAIRE**
(Nom et qualité du signataire)

AHMED NIDAL
Nidal

**VISA DE LA PRÉFECTURE
OU DE L'INPI**

[Signature]

BAUME ROUGE TRAITANT LES BRULURES : LEGERES ET GRAVES PREMIER, SECOND ET TROISIEME DEGRE

L'invention a pour objet un baume rouge qui traite tous les types de brûlures du stade léger au stade grave 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré.

Ce baume utilise :

- Des huiles végétales émoullientes, nourrissantes et réparatrices de l'épiderme.
- Des agents protecteurs et/ou régénérateurs membranaires.
- Des plantes immunostimulatrices et cicatrisantes.
- Des agents antiseptiques.

Ce baume ne laisse aucune cicatrice sur la partie brûlée dans 75 à 90 % des cas même les plus graves et ne présente aucune toxicité en cas d'ingestion.

L'invention a pour objet un baume rouge qui traite toutes les brûlures : 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} degré. Les gels, baumes ou autres compositions ont plusieurs fonctions pour agir sur les brûlures superficielles, une fonction mécanique qui crée une barrière de protection et une fonction anti-inflammatoire et n'ont aucune efficacité sur les brûlures graves contrairement au baume rouge.

Il existe quelques produits sur le marché actuellement :

BRULEX (marque déposée)

Pommade de traitement des brûlures superficielles à base de Phénazone (antipyrine, anti-inflammatoire et antalgique), oxyde de zinc (cicatrisant, anti-irritant), salicylate de sodium (anti-inflammatoire) et baume du Pérou (anti-inflammatoire).

L'efficacité anti-inflammatoire est certaine mais on note la présence de produits sensibilisants, comme le baume du Pérou et le phénol, et potentiellement neurotoxiques.

BEPANTHENE (marque déposée) 5% onguent :

Forme topique d'administration de l'acide panthothénique, précurseur du coenzyme A et point de départ de la synthèse des acides gras, comme l'acide palmique, du cholestérol et des prostaglandines. L'acide palmitique est à l'origine de l'une des familles des acides gras polyinsaturés, qui joue un rôle régulateur important dans la sécheresse cutanée et ses manifestations d'irritation, sans action anti-inflammatoire.

BIAFINE (marque déposée TROLAMINE)

Emulsion (huile dans eau) à base de trolamine (triéthanolamine), base faible et d'alginate de triéthanolamine de sodium dont les rôles sur la physiologie cutanée ne sont pas déterminants.

La valeur anti-érythémateuse et anti-inflammatoire de la préparation peut être due à la présence de perhydrosqualène, agent anti-irritant et fortement hydratant et à la présence d'huile d'avocat riche en insaponifiable à activité adoucissante.

Le reste des composants est tout à fait classique pour une émulsion savon standard.

Ces composants sont dénués de toute activité cutanée et le sens huile dans l'eau de l'émulsion ne permet pas d'envisager un important effet occlusif isolant et réhydratant.

L'état de la technique peut être défini également par les brevets suivants :

- FR-2.454.303 : L'invention concerne une composition pharmaceutique à base de povidone iodée et de sucre. La composition selon l'invention comprend des mélanges de : un agent antifongique antibactérien, tel que la povidone iodée, du sucre et un support approprié. Ces mélanges sont pratiquement non allergènes, ont d'excellentes propriétés de cicatrisation lorsqu'ils sont appliqués sur des brûlures ou des plaies ouvertes, et servent de barrière efficace contre le développement d'un tissu neuf dans un pansement de gaze ou similaire.
- EP-258.481 : Utilisation d'un ester d'acide de la vitamine A et d'alpha-tocophérol pour la préparation d'un médicament applicable topiquement pour le traitement des plaies, ulcères de brûlures, ulcères dermiques chez les malades atteints de rhumatismes, gelures et de zonas.

L'invention de ce baume rouge se distingue par rapport aux différents produits cités par :

1° La présence d'un agent antiseptique.

2° L'existence d'une substance qui enrobe l'organe brûlé en le protégeant contre les bactéries : action antibactérienne.

3° La présence d'une substance qui atténue fortement l'inflammation par stimulation du système immunitaire surtout chez des brûlés qui sont diabétiques.

4° Durant tout le traitement, aucune toxicité ne se manifeste chez les patients brûlés malgré le passage des différents produits dans le sang : tolérance totale.

5° La présence d'un agent anesthésiant de l'organe ou de la zone brûlée.

6° La disparition totale des cicatrices, dans 75-90% des cas pour les brûlures de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré.

7° La non toxicité du baume en cas d'ingestion suite à application sur le visage, car ce baume ne contient aucune matière toxique.

8° La dispense de bandage en cas de brûlure du visage : application à l'air libre.

Selon un mode de réalisation, la composition du baume rouge traitant les brûlures de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré superficielles et profondes, est la suivante :

- **Huile d'olive: (Olive Oil) (Olea europaea)** Aseptisante, émolliente et adoucissante.
- **Huile de sésame: (Sesame oil)** Reconstructrice et régénératrice de l'épiderme.
- **Cire d'abeille:** Action protectrice contre les bactéries par enrobage de la partie brûlée.
- **Cire blanche:** Renforcement et maintient du poil lors des desquamations cutanées.
- **Santal Rouge(Red Sandalwood) (pterocarpus santanilas):** Donne la coloration rouge, assèche les brûlures et inhibe les sécrétions purulentes.
- **Rheum Ribes:** Renforcement du système immunitaire et évite l'infection chez les diabétiques brûlés.
- **Acide borique (H_3BO_3)** : Puissant antiseptique.
- **Sel d'Epsom (Epsom Salt) (sulfate de magnésium hydraté $MG_2SO_4.7H_2O$)** : favorise l'asepsie.

REVENDICATIONS

1. Baume rouge traitant les brûlures de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré utilisant :

- Une huile dont la fonction est à la fois occlusive, anti-inflammatoire et immunostimulatrice.
- Un agent anesthésiant.
- Des huiles végétales émoullientes, nourrissantes et réparatrices de l'épiderme.
- Des agents protecteurs et/ou régénérateurs membranaires.
- Des plantes immunostimulatrices, anti-inflammatoires et cicatrisantes.
- Des agents antiseptiques
- Cire d'abeille et cire blanche.

2. Baume rouge traitant selon la revendication 1 par le fait que les huiles végétales sont l'huile d'olive et l'huile de sésame.

L'huile d'olive hydrate, relipidie et adoucit la peau brûlée. Elle présente une action antiseptique grâce à la présence d'alcool.

L'huile de sésame est émoulliente permet de nourrir et de réparer l'épiderme.

3. Baume rouge traitant selon la revendication 1 par le fait que les plantes utilisées sont Rheum ribes et Santal Rouge.

- Santal Rouge (*pterocarpus santanilas*): Donne la coloration rouge, assèche les brûlures et inhibe les sécrétions purulentes.
- Rheum Ribes: Renforcement du système immunitaire et évite l'infection chez les diabétiques brûlés.

4. Baume rouge traitant selon la revendication 1 par le fait que la cire d'abeille adoucit la peau brûlée et l'isole contre les infections bactériennes. La cire blanche renforce le poil lors de desquamations cutanées.

5. Baume rouge traitant selon les revendications 1, 2, 3 et 4 par le fait qu'il présente une tolérance totale et pas de toxicité suite à ingestion lors d'applications sur le visage. Ce baume rouge s'applique sans bandage donc à l'air libre favorisant l'oxygénation des cellules.

6. Baume rouge traitant selon les revendications 1, 2, 3, 4 et 5 par le fait qu'il ne laisse aucune cicatrices sur le visage dans 75-90% des cas pour des brûlures de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré.

7. Ce baume rouge a également d'autres applications :

- Hémorroïdes externes.
- Crevasses.
- Brûlures superficielles suite à expositions au soleil.
- La gale qui touche le visage.

8. Baume rouge traitant selon les revendications 1, 2, 3, 4 et 5 par le fait qu'il est utilisé lors de brûlure de visage selon le mode d'emploi suivant :

- a) Appliquer le baume rouge sur tout le visage et laisser agir pendant 24 heures.
- b) Essuyer délicatement et ôter la totalité du baume à l'aide d'une gaze stérilisée.
- c) Refaire les étapes a et b pendant 5 à 7 jours, après cela on peut laver le visage avec du savon ou autres.
- d) Ne pas s'exposer au soleil dès apparition de guérison et boire suffisamment.

POUVOIR

Je(nous) soussigné(s) (1) **KHURFAISH Mohammad**
P.O.Box. 2944 - Irbid 21110 JORDAN
de nationalité **Jordanienne**

constitue pour mandataire (1) **AHMED NIDAL**
104, Rue André Karman
93300 Aubervilliers.

à qui je (nous) donne (donnons) pouvoir d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'effet d'obtenir en FRANCE.

un brevet d'invention (2)

~~un certificat d'utilité (2)~~

ayant pour titre :

Baume Rouge traitant les brûlures

legères et graves Premier, second, et troisième degré.

et, en conséquence, présenter toutes requêtes, signer et approuver toutes pièces, verser toutes taxes, retirer tous titres, substituer tout ou partir des présents pouvoirs, faire généralement tous ce qui sera utile pour l'exécution du présent mandat.

Le **24.10.2002**

Le(s) mandat(s) :

KHURFAISH Mohammad



(1) Nom, prénoms, adresse

(2) Rayer la mention inutile